

peut-on conclure qu'elle a moins d'influence qu'elle n'en avait?

M. Henry Latulippe (Compton): Le coût de la vie a monté.

L'hon. M. Marchand: Oui, sans doute, le coût de la vie a monté 30 fois depuis 1948.

Qu'est-il arrivé au budget fédéral, au cours de la même période? Il est passé de 4 milliards de dollars à 12 milliards de dollars; c'est donc dire qu'il s'est quadruplé, alors que le budget provincial est devenu 25 ou 30 fois plus considérable.

Monsieur le président, je ne dis pas qu'il n'existe pas de problèmes, mais je me demande pour quelle raison on s'ingénie à vouloir en créer là où il n'y en a pas. Les provinces sont plus fortes, financièrement, qu'elles ne l'ont jamais été. Au fait, on fait beaucoup plus de choses avec 4 milliards de dollars qu'on en fait avec 180 millions et cela, même si l'honorable député nous disait tantôt que le coût de la vie a augmenté.

Je suis prêt à comparer la situation financière du Québec à celle de 1948, et l'on verra que cette province est beaucoup plus riche qu'elle ne l'était. Mais cela ne veut pas dire qu'elle a trop d'argent.

Une voix: Elle en manque . . .

L'hon. M. Marchand: Il est sûr qu'elle en manque, et nous aussi nous en manquons. Nous aimerions bien avoir plus d'argent. Nous pourrions, par exemple, instaurer le salaire annuel garanti.

Monsieur le président, j'aime ma province autant que ceux qui nous critiquent et nous disent: Que vous êtes mesquins! Pourquoi ne pas lui donner plus? C'est tout comme si le gouvernement du Québec n'était pas un gouvernement de plein droit qui, dans sa juridiction, est autonome et a le droit de prélever des impôts pour s'assurer les fonds dont il a besoin.

M. Latulippe: Pourquoi les syndicats . . .

L'hon. M. Marchand: Monsieur le président, je ne comprends pas. D'ailleurs, qu'on pose cette question aux syndicats plutôt qu'à moi.

Je réponds seulement à l'argument principal. On nous dit: Ce qui est important, c'est l'argent. Qu'on donne de l'argent aux provinces, et il n'y aura plus de problèmes. Nous l'imprimerons, l'argent, et nous le distribuerons. La production sera équilibrée, les produits seront consommés, et la Confédération marchera bien!

Nous leur exposons les faits et, évidemment, nous ne recevons aucune réponse. On nous dit: Il faut absolument que le pouvoir d'achat soit égal à la production nationale. Je ne sais pourtant pas ce qu'on fait avec le papier journal qui se vend à l'extérieur, alors que le marché est dans la stagnation. Il faudra aller donner de l'argent à ces gens, afin qu'ils puissent acheter notre papier journal. Autrement, nous ne réussirons jamais!

Monsieur le président, on accuse le gouvernement actuel d'être centralisateur, de ne pas s'occuper des provinces. Je citerai des exemples très simples, et je parlerai de faits. Je ne prononcerai pas de discours pour effrayer les gens.

Par exemple, prenons le cas de mon ministère: C'est un cas très simple. Sait-on combien nous avons conclu d'ententes avec les provinces? Nous en avons conclu 45. Il

[L'hon. M. Marchand.]

s'agit d'ententes formelles, de conventions relevant de la juridiction de mon ministère. Rien n'est fait sans que les provinces ne soit consultées.

Pour toutes les zones spéciales, des sommes considérables . . .

[Traduction]

M. Orlikow: Ou une dictature.

L'hon. M. Marchand: Si vous avez des faits à révéler à la Chambre, faites-le et cessez de crier simplement parce que vous êtes mécontent de la situation.

[Français]

Évidemment que ces 45 ententes ont fait l'objet de négociations.

C'est clair qu'on ne dit pas: Demandez tout, on négocie. Si une province veut, par exemple, à un certain moment, construire un chemin conduisant aux chalets de petits amis, alors nous dirons non, mais nous n'imposerons jamais quoi que ce soit à une province dans le champ de sa juridiction, à moins qu'elle ne soit d'accord.

J'ai en main la liste de toutes les ententes conclues, en vertu du programme ARDA. Le député de Roberval (M. Gauthier) doit le savoir, car nous venons d'en signer une avec le Québec et les autres provinces. Nous nous sommes entendus avec les autorités québécoises sur les objectifs à atteindre, et nous allons payer notre grosse part.

Dans la ville de Québec, il y a une zone spéciale depuis assez longtemps. Nous y avons réglé un bon nombre de problèmes, sans aucune difficulté, comme cela s'est d'ailleurs produit à Le Pas, à la suite d'une entente conclue avec la province du Manitoba. Les choses se sont très bien passées, et là où, autrefois, il y avait un taux de chômage de 30 p. 100, il y a aujourd'hui des ouvriers qui viennent d'autres régions, parce qu'on manque de main-d'œuvre.

La même situation s'applique à la loi ARDA, de même qu'au programme FODER, par exemple, en Gaspésie, où l'entente se fait non seulement avec le Québec, mais également avec des associations privées. On retrouve la même chose au Nouveau-Brunswick, avec lequel nous sommes sur le point de négocier une entente relative à la région Nord-Est. Alors, qu'est-ce que c'est que cette histoire du gouvernement fédéral qui impose et qui centralise? Au contraire, nous nous évertuons à décentraliser constamment.

Maintenant, je ferai remarquer à l'honorable député que s'il lisait un peu, s'il se renseignait, il prononcerait de meilleurs discours. Il dit, par exemple, que la conférence constitutionnelle a raté parce que c'est une question d'argent, une question de gros sous. J'aimerais signaler à l'honorable député que j'étais à Victoria, et que si la conférence a raté, ce n'est pas à cause de gros sous, mais sur une question de juridiction dans le domaine des allocations familiales. Et si l'on veut jouer avec des sous, qu'on le fasse toujours de la même manière; autrement, cela devient ridicule.

Donc, il n'y a pas simplement des problèmes de gros sous; il y a aussi des problèmes de juridiction. Et immédiatement après la conférence de Victoria, nous sommes entrés en négociations avec le Québec et les autres provinces. Évidemment, eux ne sont pas au courant, c'est clair. Et à part cela, ils ne sont pas intéressés. Au fait, il est bien plus simple de parler de distribuer de l'argent, mais nous avons négocié d'une façon très intensive, aussi bien entre fonctionnaires qu'au niveau ministériel, en vue de trouver